L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE — NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 21 JANVIER 1851.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE.
No. 83, rue de Chartres.

JOURNAL OFFICIEL de l'Etat, du Conseil-Général, du Conseil de la Première Municipalité, et de la Commission de Liquidation.

NOUVELLE-ORLEANS:
MARDI MATIN, 21 JANVIER 1850.

☞ Pour le FEUILLETON, voir la seconde page.

CHRONIQUE POLITIQUE.

La politique est au calme plat. On dirait à voir l'état paisible du pays qu'il n'existe plus de partis et que l'indifférence a remplacé dans nos mœurs cette agitation fébrile qui en faisait jusqu'ici le principal caractère. Il n'y a pas plus de mouvement au Maine qu'au Texas, au Missouri qu'au Maryland, et parmi nous l'autre jour une importante élection a eu lieu au milieu de l'apathie générale. On n'eut jamais deviné que la Nouvelle-Orléans élisait un Sénateur. Il est vrai que les flammes dévoraient ce jour-là l'hôtel St Charles et que cet événement avait frappé de stupeur une partie de notre population, mais nous doutons que même sans cette circonstance le vote eût été beaucoup plus considérable.

Le Congrès se traîne dans la même voie. Pas une mesure importante, si nous exceptons peut-être le bill pour la réduction du tarif postal n'est discuté en ce moment par les Chambres. La question de l'esclavage qui servait de prétexte à tant de furibondes harangues n'est maintenant évoquée ni au Congrès, ni dans les meetings, et c'est à peine si quelques journaux s'obstinent, par un déplorable anachronisme, à entretenir encore leurs lecteurs qui n'en peuvent mais.

Au milieu de la disette générale dont personne d'ailleurs ne songe à se plaindre, car dans toutes les sociétés le calme est préférable à l'effervescence, il surgit encore de loin en loin un message adressé par quelque gouverneur à la Législature de l'Etat dont il est le premier magistrat. Celui de M. Hunt, le nouveau gouverneur de New-York, a été présenté le 7 du courant aux Chambres qui venaient de se constituer. Nous empruntons à une feuille de la cité impériale une analyse très satisfaisante de M. Hunt.

Le dernier budget de l'Etat de New-York se balance par un excédant de recettes de $41,321. Le Trésor réalisera en outre, dans le cours des deux prochaines années une rentrée extraordinaire de $350,000, provenant de taxes arriérées.

La dette totale de l'Etat s'élevait, au 30 septembre dernier, à $22,555,802. On est en droit d'espérer, à la marche que suit le fonds d'amortissement, qu'elle sera complètement éteinte en 1868.

Les canaux ont donné un revenu brut de $3,186,162, légèrement supérieur à celui de l'exercice 1849. Tous frais payés, et après un versement de $1,550,000 au fonds d'amortissement, il reste une somme de $500,206 applicable à l'achèvement du canal de Black River, de celui de la Vallée de Genesee, et à l'élargissement de celui de l'Erié.

Ce dernier travail, commencé il y a près de seize ans, a déjà absorbé près de seize millions de dollars, et 11 millions seront encore nécessaires pour le terminer. Avec l'allocation actuelle, c'est donc seulement en 1866 qu'il pourra être accompli, et que le canal serait livré à la circulation dans ses dimensions nouvelles. Jusque-là, par conséquent, le public ne pourra recueillir les bénéfices de cette œuvre importante, et les capitaux employés resteront improductifs. Une telle combinaison est évidemment mauvaise, et il devient essentiel d'aviser, par un moyen quelconque, à un plus prompt achèvement des travaux. La voie d'emprunt est celle qui paraît préférable au gouverneur. L'augmentation de dette qui en résulterait serait plus apparente que réelle, puisqu'on sait d'avance qu'il restera chaque année l'argent nécessaire au remboursement successif, et que, d'autre part, on assurerait à l'Etat un accroissement immédiat de revenu. M. Hunt juge la mesure d'autant plus urgente, que les chemins de fer menacent les canaux d'une concurrence sérieuse, et croit même qu'une réduction des droits de péage ne serait pas inutile pour empêcher les marchandises de se porter vers les nouvelles voies de communication.

L'enseignement public est dans une situation excellente. Le fonds des écoles s'est augmenté de 47,189, et s'élève aujourd'hui à $2,590,862; la Législature pourra, sans inconvénient, porter de $250,000 à $300,000 la subvention répartie annuellement entre ces établissements. Aujourd'hui, l'Etat possède 11,397 écoles, auxquelles 445,500 personnes, de tout âge et de tout sexe, ont assisté en 1849. Néanmoins, la nouvelle organisation de l'institution d'écoles libres, appelle quelques modifications, surtout en ce qui touche la répartition de la taxe, laquelle, dans le système actuel, ne pèse pas sur les populations des divers districts, en proportion directe des bénéfices qu'elle leur assure.

Le message recommande la création d'un collège agricole, d'une ferme modèle et d'un institut des arts mécaniques, destinés à compléter d'une manière pratique le système d'éducation générale.

Tout en se félicitant sur le bien que font les institutions charitables déjà existantes, il exprime aussi le vœu d'y voir ajouter un établissement spécial pour l'instruction et l'amélioration morale des idiots. Des tentatives de ce genre ont obtenu, en France et en Allemagne, des résultats des plus encourageants.

Les prisons ne sont l'objet que d'une mention [illegible]; l'encombrement qui règne dans la maison des jeunes détenus à New-York, a [illegible] le gouvernement à en ouvrir, dans l'ouest de l'Etat, une autre du même genre, pour laquelle la Législature aura à voter des crédits supplémentaires.

M. Hunt demande la révision de la loi votée à la session dernière, pour mettre à l'abri de [illegible] une certaine portion des immeubles possédés par chaque famille. Il veut que l'on exempte les propriétaires de la formalité d'inscription préalable qu'on leur a imposée, par la raison que beaucoup de personnes reculent devant cet aveu explicite de leur crainte de devenir insolvables. En même temps, il croit que le bénéfice de la loi ne doit pas s'étendre aux dettes contractées avant l'achat de l'immeuble.

Quelques suggestions sur la nécessité de [illegible] de toutes nombreuses les terres possédées par l'Etat pour en faciliter l'exploitation et la vente, amènent le gouverneur à l'un des sujets les plus délicats qu'il eût à traiter: la question des baux perpétuels et des anti-rentiers. Après avoir applaudi de ce que la Constitution rend impossible à l'avenir tout genre de tenure et de contrats emphythéotiques, il croit que l'on doit travailler à faire disparaître les droits de cette nature, qui subsistent encore. Pour cela, l'Etat devrait se porter intermédiaire entre les propriétaires et les tenanciers, en se rendant acquéreur des titres des premiers à un taux modéré, pour les revendre immédiatement aux seconds. De cette manière, tous les droits seraient sauvegardés, et l'on mettrait un terme aux querelles qui affligent certains comtés.

La révision des codes, la définition plus précise des juridictions, la répartition des taxes, la construction d'une bibliothèque de l'Etat, sont autant d'objets qui appellent l'attention de la Législature. Le message recommande aussi de détacher le bureau des banques des attributions du contrôleur, pour le placer sous la direction d'un commissaire spécial.

Enfin, des détails de son administration, M. Hunt passe aux affaires fédérales, c'est-à-dire à la question de l'esclavage et à l'appréciation du compromis.

"Le peuple de cet Etat, dit-il après avoir rappelé les termes du compromis, continue à nourrir un vif désir de voir l'harmonie et le bon vouloir régner entre toutes les portions de notre vaste République. Il est attaché aux lois; il est animé des sentiments les plus amicaux envers ses frères du Sud, et il a toujours concédé aux Etats à esclaves leurs droits de maintenir, de régler l'esclavage dans leur circonscription, et d'exercer, sans restriction ni obstacles, tous les droits que la Constitution leur confère. On ne saurait ni réclamer ni attendre davantage."

Suivent d'assez vives récriminations contre ceux des hommes du Sud qui ne se trouvent point satisfaits par le compromis. Loin de montrer aucun empiètement, la population du Nord a donné au Sud assez de gages de sympathie et de bonne foi pour ne point mériter les soupçons dont on l'outrage. L'Etat de New-York surtout s'est constamment distingué par ses concessions, par le concours qu'il a prêté aux hommes du Sud pour arriver aux premiers postes de la République, par l'empressement avec lequel il a favorisé les agrandissements successifs du territoire où règne aujourd'hui l'esclavage. La répugnance que le Nord éprouve pour toute extension ultérieure de cette institution, ne saurait constituer un grief légitime contre lui, ni autoriser les menaces que certains Etats du Sud ont fait entendre dans ces derniers temps.

Le Maire de New-York a suivi de près le Gouverneur, et le message qu'il a adressé aux aldermen est loin d'être dénué d'intérêt. Il évalue à $3,987,597 les dépenses de la cité pour la présente année, ce qui, comparé au budget de 1850 est une augmentation de $614,308. Chose extraordinaire cependant, et dont il serait à désirer que les Municipalités de la Nouvelle-Orléans trouvassent le secret, malgré cet accroissement de dépenses, les taxes seront réduites. Le fardeau commun réparti plus équitablement rendra moins lourde la part de chacun.

Le même journal auquel nous empruntons plus haut l'analyse du message de M. Hunt publie les points essentiels de celui de M. Kingsland, le Maire de New-York.

Les plus lourds chapitres de ce budget sont la police, les maisons des pauvres et les écoles, qui y figurent, à eux trois, pour $1,441,000. Les écoles seules absorbent $531,000, et le maire fait observer, avec raison, qu'une subvention pareille doit donner au conseil municipal un contrôle direct, qui lui a manqué jusqu'ici, sur cette institution.

La dette actuelle de New-York s'élève, tout compris à $18,307,398.

M. Kingsland se félicite des heureux résultats produits par le nouveau tarif adopté, au commencement de 1850, pour l'eau du Croton. Du 1er mai au 31 décembre, cette taxe a donné environ $450,000. Il se peut néanmoins que l'expérience suggère quelques modifications nouvelles.

Le système suivi actuellement à l'égard des quais et débarcadères est loin de paraître aussi satisfaisant à M. Kingsland. Ce chapitre figure au budget courant pour $250,000; de plus, la législature est en ce moment saisie d'une requête sollicitant l'autorisation nécessaire pour contracter un emprunt municipal de $500,000, applicable à ce même objet, au fur et à mesure des besoins. Le revenu que la ville tire de ses débarcadères ne répond nullement à tels sacrifices: à peine obtient-elle 2 à 2½ pour cent du capital, sans compter les frais énormes de réparation et d'entretien qu'elle a à supporter. Un léger droit sur toutes les marchandises déposées sur un quai ou débarcadère public remédierait à ce déficit. Que si pourtant le conseil ne croit pas devoir prendre ce parti, le mieux serait de vendre à des particuliers tous les débarcadères appartenant à la ville, en laissant aux acquéreurs les charges de l'entretien et les soins de l'exploitation.

Les mêmes observations s'appliquent aux marchés dont le revenu ne couvre pas, à beaucoup près, les dépenses. Le nouveau maire déclare néanmoins ne pas connaître la matière assez à fond pour se prononcer sur l'utilité qu'il y aurait à vendre également ces constructions. Seulement, il regarde l'état actuel des choses comme trop onéreux pour être maintenu, et engage vivement le conseil à y porter remède de manière ou d'autre.

Le message arrive ensuite à la question de la circulation dans la ville. L'encombrement qui règne aujourd'hui dans Broadway appelle un remède immédiat. M. Kingsland propose, en conséquence, d'obliger toutes les lignes d'omnibus à s'arrêter à l'extrémité inférieure du Park, en permettant à un très petit nombre de ces voitures d'accomplir le reste du trajet jusqu'aux bateaux de Brooklyn et de Jersey City. Le bas de Broadway se trouverait ainsi instantanément dégagé.

Le balayage des rues est aussi un objet qui sollicite vivement l'attention de l'édilité. Jusqu'à présent, aucun des systèmes adoptés n'a répondu complètement à l'attente publique; les rues secondaires, celles-là précisément où la propreté serait le plus essentielle, ont toujours été négligées. Il est indispensable d'arriver à une combinaison qui satisfasse à toutes les exigences.

Cette recommandation s'applique également au pavage. L'ancien pavé est, bien entendu, condamné sans retour; mais celui de M. Russ, outre son prix excessif, offre de graves inconvénients, auxquels on ne peut remédier qu'avec un nouveau surcroît de dépenses. Avant donc de consacrer des sommes plus fortes aux travaux de ce genre, il faut aviser à quelque plan qui réunisse toutes les conditions désirables.

Pour ce qui est de l'éclairage, M. Kingsland se borne à faire ressortir les avantages que le gaz présente sur l'huile; proportion gardée, il y a une économie réelle à employer la première de ces substances; et les efforts de l'administration doivent tendre à installer le gaz par toute la ville.

DEPECHE TELEGRAPHIQUE.

Washington, 17 janvier.

La Chambre des Représentans a adopté le bill qui réduit le tarif postal par 130 voix contre 75. D'après le bill, les lettres pesant une demi-once devront payer une taxe de trois sous, quelle que soit leur destination à l'intérieur des Etats-Unis. Les appointements des maîtres de poste ne sont pas réduits. Toute brochure ou autre publication pesant deux onces sera soumise à une taxe de un cent. Les volumes pesant moins de vingt onces pourront être confiés à la poste. Les journaux délivrés dans le comté où ils sont publiés ne paieront pas de port. La Monnaie frappera des pièces de trois sous pour répondre aux besoins de la poste. Une allocation d'un million et demi sera consacrée à combler le déficit qu'occasionnera peut-être le nouveau tarif.

HOTEL ST-LOUIS.

MM. Mudge et Wilson ont déjà à moitié transformé l'hôtel St-Louis. Les abords de cet établissement étaient encombrés pendant toute la journée d'hier d'une multitude de charrettes et autres véhicules chargés de meubles, et plus de cent hommes étaient occupés dans les appartements à coudre les tapis et à tailler les rideaux. Une véritable armée de travailleurs était éparpillée dans toutes les parties de l'hotel, depuis les cuisines jusqu'aux combles, et travaillait avec prodigieuse activité sous l'habile direction de M. Hall. Dès aujourd'hui, MM. Mudge et Wilson pourront recevoir des pensionnaires.

CONSEIL DE LA PREMIERE MUNICIPALITÉ.—Quatorze membres, sous la présidence du recorder Génois, se trouvaient présents hier soir. Le message du maire contenait un rapport et des résolutions adoptées par le Conseil de la Troisième Municipalité, recommandant l'érection d'une maison de correction pour les enfants vagabonds. Ce sujet est référé à un comité de cinq membres.

Le Conseil procède à l'élection d'un collecteur des droits sur les bateaux à vapeur. MM. O. Fortier, Rieffel et P. E. Crozat sont annoncés comme candidats. M. O. Fortier reçoit huit voix et est élu.

Le comité spécial auquel avait été référée la lettre de M. J. Jennings qui demande à prendre à bail les wharfs en face de la Place d'Armes, fait un rapport favorable. La Conseil autorise le maire à passer un contrat à cet effet avec M. Jennings, qui aura l'usage de ces wharfs pour recevoir les navires à vapeur de la ligne de New-York, la Havane et la Nouvelle-Orléans.

Le comité de finance recommande le paiement de divers comptes.—Adopté.

M. Bonneval offre une résolution pour abolir les travaux hydrauliques de la Première Municipalité, et employer cet emplacement à un autre usage.—Adopté.

Puis, le Conseil s'ajourne.

CONSEIL DE LA TROISIEME MUNICIPALITÉ.—Lecture est donnée de deux messages du maire, dans un desquels il renvoit au Conseil la résolution qui s'oppose à l'avenir à l'émission de certificats de dettes. Le Conseil approuve les objections du maire.

Deux commissaires sont nommés pour administrer les fonds des écoles mentionnées dans le testament de John McDonough.

Le Conseil ne s'est pas occupé de la nomination de deux commissaires pour faire le recensement de la Troisième Municipalité, comme le recommandait le maire.

M. BENTON.—La dépêche qui nous annonçait la réélection de M. Benton au poste de Sénateur des Etats-Unis est contredite par une dépêche subséquente. Nous connaissons le résultat du 26me scrutin de ballotage. Les voix se sont divisées de la sorte: Benton, 50; Geyer 70, Green, 31.

ARRIVAGES EN EUROPE.—Les navires *Charlemagne* et *James Edward*, partis de la Nouvelle-Orléans pour le Havre, sont arrivés dans ce dernier port. Le *Trenton* est arrivé à Cadiz, l'*Alfred* à Bordeaux, l'*Erin Go-Bragh* et le *Hope* à Liverpool, venant tous de la Nouvelle-Orléans.

M. CASS ET LA CANDIDATURE PRESIDENTIELLE.—Il a été fortement question dans le monde politique de la prochaine candidature du général Cass pour la présidence des Etats-Unis. L'honorable sénateur vient d'écrire à M. Andrew Stevenson, de la Virginie, qu'il ne consentira jamais à se laisser porter candidat une seconde fois.

NOUVELLES MARITIMES.—La frégate américaine *Constitution* est arrivée à New-York le 11 de ce mois, venant de la Méditerranée.

ATLANTIC.—Le 18 de ce mois on n'avait pas encore à New-York aucune nouvelle du steamer américain *Atlantic* qui comptait déjà vingt-deux jours de traversée.

NOUVEAU STEAMER.—Un nouveau steamer, l'*Alabama*, a été lancé dernièrement à New-York et a fait son premier voyage entre cette dernière ville et Savannah en soixante-douze heures.

POPULATION DE LA PENNSYLVANIE.—La Pennsylvanie a, d'après le dernier recensement, une population de 2,260,000 habitans dont 1,098,011 dans le district occidental de l'Etat, et environ 1,165,680 dans le district oriental. L'augmentation de la population dans la période décennale de 1840 à 1850 a été d'un demi-million.

COMMERCE DE ST-LOUIS.—Dans le courant de l'année 1850 il est arrivé dans le port de Saint-Louis, deux cent quarante-six différens steamers dont la plupart ont fait de nombreux voyages. Pendant cette même année il y a eu à St-Louis 413 arrivages de la Nlle-Orléans, 493 de l'Ohio, 758 de l'Illinois, 635 du Haut-Mississipi, 290 de la rivière du Missouri, 75 de Cairo, et 315 de divers autres points, faisant un total de *trois mille neuf* arrivages dans le courant de l'année qui vient de s'écouler.

GRAND INCENDIE.—La manufacture de bougies de MM. Grats & Dietrich, à Cincinnati, a été détruite ces jours derniers par un incendie. La perte est évaluée à $100,000.

CHRONIQUE LOCALE.

LES MURS DE L'HÔTEL ST-CHARLES—Nombre de travailleurs, sous la direction du maire, ont été employés hier à abattre les murs de cet hôtel, du côté du nord, mais on a éprouvé beaucoup de résistance, surtout dans les murs face à la rue de la Commune. On a vainement essayé de les renverser intérieurement; cependant on pense pouvoir y parvenir, et qu'avant la fin de la journée il n'y aura plus de dangers pour les passants.

BAIL DE L'HÔTEL ST-LOUIS—Nous avons appris qu'hier soir MM. Mudge & Wilson ont pris à bail l'Hôtel St Louis, pour l'espace de six ans, au taux de $300 par mois jusqu'au 1er novembre prochain, et de $12,500 par an pour le reste du terme. Ces messieurs auront la possession de tout l'hôtel, y compris la salle de bal et la salle de buvette après le 1er novembre. La Banque s'engage à dépenser $20,000 en améliorations. Nous tenons ces informations de source certaine.

ADJUDICATIONS MUNICIPALES—Le maire a adjugé hier, au rabais, le contrat pour le nettoyage des rues pavées et non pavées, des marchés et la réparation des rues dans les 2d et 3me districts de la 2de municipalité, durant l'espace de deux ans; M. P. Jones a entrepris les travaux du 2d district pour la somme de $5000, et M. Wm Smith, ceux du 3me district, pour $4,250.

Des contrats pour fourniture de madriers, réparations de ponts &c, ont été également adjugés.

ENQUÊTE.—Le coroner a tenu hier une enquête sur le corps d'un nommé John Quinland, qui, ainsi que nous l'avions déjà annoncé, a été tué dimanche après-midi, par la chute d'un pan de muraille de l'Hôtel St-Charles.—Verdict en conséquence.

ACCIDENT AU CHEMIN DE FER.—Le coroner a tenu hier une enquête sur le corps d'un enfant de 8 ans, nommé James Cohen, qui a été tué dimanche dernier par les chars du chemin de fer Pontchartrain qui lui ont passé sur le corps.

MORT VIOLENTE.—Le coroner a tenu hier une enquête sur le corps d'un nègre nommé Robert, appartenant à M. J. W. Behan, trouvé dangereusement blessé au coin des rues Race et Levée, et qui est mort pendant qu'on le transportait chez son maître. Le jury a rendu un verdict par lequel il déclare que la mort de Robert provient d'une blessure profonde à l'estomac, infligée par une personne inconnue.

BRIS DE PAIX, ASSAUT, ETC—Plusieurs affaires ont été appelées hier devant le recorder Génois, mais leur peu d'importance nous les fait omettre.

ASSAUT A COUPS DE POINGS—Nicolas Zambelich a fait hier, devant le recorder Génois, un affidavit dans lequel il accuse un nommé Pablo de l'avoir assailli à coups de poings et menacé de le tuer. Un mandat d'arrêt a été lancé.

TRIPLE ASSAUT—Le recorder Génois a lancé hier un mandat d'arrêt contre les nommés James Stonton, Madden et Sheridan, accusés d'avoir battu Owen Callagher, pendant qu'il était malade et alité, ainsi que sa femme.

EN PRISON—Louis Domingon a été envoyé hier, par le recorder Génois, devant la Première Cour de District, sous l'accusation d'avoir volé le portefeuille de M. S. Vallie, contenant la somme de $10, ainsi que d'autres papiers. Ce vol a été commis dans un café au coin des rues Bourbon et Quartier.

—Un individu nommé Kaspar Loty a été blessé dimanche soir dans une salle de bal près du House Station. Frederick Bush, l'auteur de l'attentat, a été arrêté.

—R. Cook, J. Johnson et William comparaissait hier devant le recorder Caldwell sous la prévention de vol. L'instruction a été différée.

—Victor Lefort, Mme Lefort, Victor Renaud, Charles Vorhill et Bridget McGuire, sont accusés du crime d'incendie. L'instruction aura lieu incessamment devant le recorder de la 2de municipalité.

—Richmond Halloway et John Coffee ont été arrêtés hier sous la prévention d'avoir tué l'esclave Robert, appartenant à J. W. Behan. Ils seront interrogés jeudi.

—John Cassidy a renversé John L. Watts sur la levée et se précipitant sur lui il le dépouilla complètement. Ceci eut lieu au mois de novembre dernier. Arrêté hier pour ce fait, Cassidy a été écroué en attendant le jour de l'instruction.

—Environ trente malfaiteurs, arrêtés pour délit de vol pendant l'incendie de l'hôtel St Charles, comparaissaient hier devant le recorder Caldwell. Ce magistrat a envoyé plusieurs d'entre eux devant la 1re cour de district.

WASHINGTON.—Le bruit courait ces jours derniers à Washington que le Sénat, dans une de ses séances à huis-clos, avait ratifié les nominations suivantes: JAMES S. CALHOUN, gouverneur du Nouveau Mexique; H. N. SMITH, secrétaire du Nouveau Mexique; THOMAS NELSON, de New-York, juge de district dans le territoire de l'Oregon.

MICHIGAN.—Le Michigan compte en ce moment 400,000 habitans; augmentation depuis dix ans—187,733.

MINISTRE EN RUSSIE.—On écrit de Washington à la date du 12 du courant, que l'honorable J. R. Ingersoll est nommé ministre en Russie en remplacement de M. Brown, démissionnaire.

INDIANA.—Le gouverneur Bright a été désigné par ses amis de la Législature comme candidat pour représenter l'Indiana au Sénat des Etats-Unis. Il sera sûrement élu.

HAITI.—Des lettres du Cap Haïtien portant la date du 12 décembre ont été reçues à Boston. Elles annoncent que le capitaine du brick américain *Leander*, arrêté sur la dénonciation d'un homme de son équipage et jeté en prison sans aucun motif, a été remis en liberté par ordre du gouvernement. L'agent des Etats-Unis a réclamé $3,000 de dommages et on croit que le gouvernement s'exécutera de bonne grâce pour ne pas s'attirer une mauvaise affaire sur les bras. Les Anglais, qui connaissent depuis longtemps la population haïtienne, ont un steamer qui croise constamment en vue de l'île pour protéger leur commerce au besoin.

Décédé hier soir, à 6 heures, M. LUIZ VIEIRA, âgé de 64 ans, natif du Portugal, mais depuis quarante-cinq ans résident de cette ville, et président de la Société de Bienfaisance Portugaise depuis sa fondation.

Ses amis et connaissances, ainsi que les membres de la Société de Bienfaisance Portugaise, les Cazadores de Orleans, la Société de Bienfaisance Ibera, les Vétérans de 1814—15 et les Francs Maçons sont tous respectueusement invités à assister à ses funérailles, qui auront lieu cette après-midi, à quatre heures précises. Le convoi partira de sa résidence rue Dumaine, No 214, entre Rempart et St-Claude, sans autre invitation.
Nlle-Orléans, 21 janvier 1851.
FERDINAND ETIENNE.

SOCIEDADE PORTUGUEZA DE BENEFICENCIA.

FALESIMENTO.

Já que foi Vontade do Author Supremo, levar deste mundo, ao nosso apreciado, e veneravel Prezidente, o Senhor LUIZ VIEIRA; falescido ontem á noute á 6 horas.

He com bastante sentimento, que me vejo obrigado a partecipar aus membros em geral desta Sociedade, de que o Seu Enterro, terá lugar, esta tarde ás 4 horas em ponto, da sua residencia No 214, rua Dumain entre Rampart e St-Claude, porem a sociedade se reunirá hua hora antes no cafe do socio F. Roque, esquina das ruas St-Ann e Bourbon, da onde sahirá junta, á dita sua residencia, para acompanhar como he devido o seu cadaver ao seu ultimo repouzo.

O Iro Vice Prezidente, espera que nesto occazião, todos os membros farás hum esforço para estarem prezentes, não só por ser o falescido Prezidente e fundador desta sociedade, senão pelo amor e gratitudo que para ella sempre teve.

Nova Orléans, 21 de Janeiro de 1851.
ANTONIO VIEIRA Jr.,
21 jan Secretario.

SOCIETE DE BIENFAISANCE PORTUGAISE.

ANNONCE DE FUNERAILLES.

Il a plu à l'Etre Suprême d'appeler à lui notre estimé et vénérable Président, LUIZ VIEIRA, âgé de 64 ans, décédé hier soir, à 6 heures.

J'informe, par le présent, tous les membres de cette Association que ses funérailles auront lieu cette après-midi à quatre heures précises, de sa résidence, rue Dumaine, No 214, entre Rempart et St-Claude; en conséquence ils devront s'assembler au café de F. Roque, à l'encoignure des rues Ste-Anne et Bourbon, à 3 heures, pour de là se rendre en corps au domicile du défunt et accompagner ses restes jusqu'au dernier lieu de repos.
Par ordre du vice-président.
ANTONIO VIEIRA Jr.,
21 janv—1 Secrétaire.

N∴ N∴ D∴ N∴ N∴
S∴ D∴ T∴ D∴ G∴
A∴ N∴ D∴ L∴ T∴ S∴ et L∴ T∴

Il a plu à la D∴ P∴ d'appeler à lui notre T∴ C∴ F∴ D∴ LOUIS VIEIRA, décédé hier à six heures de l'après-midi. Ses funérailles auront lieu aujourd'hui à quatre heures P. M. Son corps est exposé à son domicile, rue Dumaine, entre Remparts et St-Claude. Les memb∴ du Camp∴ des SS∴ Chev∴ Temp∴ "Les Amis Indivisibles" No 1, ainsi que les Memb∴ du Camp∴ de Jacques de Molay, sont priés d'y assister.
Par mandement,
M. MEILLEUR, Recorder.

AVIS—J'ai pris M. ULGER LAUVE en société, et les affaires seront continuées sous la raison de Edward Shiff & Co.
Nlle-Orléans, 18 janvier 1851.
17 janv—☞ EDWARD SHIFF.

LES soussignés ont ce jour formé une société sous la raison de SHIFF BROTH. &Co. pour les affaires de commission en général, au No 23, South William St., New-York,
New-York, le janvier 1851.
ARTHUR SHIFF,
EUGENE SHIFF,
FREDERICK W. READ.

☞ Nous ferons des avances libérales au comptant sur des consignations approuvées, de coton, sucre et autres produits, à la susdite maison de New-York.
Nlle Orléans, 20 janvier 1851.
21janv—☞ EDW. SHIFF & CO.

Paroisse d'Orléans (Rive droite.)

20 janvier 1850.

AVIS AUX CONTRIBUABLES.

AVIS est par le présent donné aux contribuables de la rive droite de la paroisse d'Orléans, résidens ou non-résidens, que le collecteur est actuellement prêt à recevoir les taxes de 1850.

Le bureau est ouvert de 10 heures A. M. à 3 heures P. M., rue Patterson, au bureau du Dry Dock de MM. Marcy et Slatters.
JOHN BRUNET,
21janv—30f Collecteur de taxes.

A. BLACHE.

ENCANTEUR,
No 39, rue Vieille Levée.
Seul agent des marques suivantes
Eau-de vie marque de New-York.
Genièvre do New-York.
Rhum do de Barataria.
Rhum do de New-Orléans.
Savon de P. K. Barnes & Co, No 1 et 2.
4juin—1 an

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.
LUNDI SOIR, 20 JANVIER.

Les nouvelles de l'Asia n'ont eu aucune influence favorable sur le marché au coton et cet article est toujours peu recherché par causes des difficultés que l'on éprouve sur le change.

Le marché au sucre est assez plat; environ 700 boucauts de sucre ont été faits de 4¾ @ 4½ et pour le fully fair. L'approvisionnement de mélasse est considérable et les prix ont fléchi; 1,800 barils ont été pris aujourd'hui de 23¾ @ 24 cts le gallon.

La farine n'a pas varié. Les ventes se sont élevées à 4,500 barils, de $4 20 @ 4 25 pour l'Ohio et $4 75 @ $5 pour les marques extras. Le maïs est toujours en demande; 3,500 sacs ont été faits de 64 @ 68 cts le gallon.

Les provisions n'ont pas varié; le mess porc se vend $12 25. 300 barils prime ont été pris à des conditions non-publiques. Les plats côtés lard salé ont baissé; ils valent maintenant 7½ cts et les épaules 7½ @ 7¾ cts la liv. La graisse, prime, en barils commande 7¾ cts et la nouvelle graisse 8 cts la liv.

Le whiskey se vend 27 cts le gallon.

La demande de change est meilleure. Nous cotons: Sterlings, 106 @ 107¼—Paris, 5f 32½ @ 5f 25—Traites sur New-York, 60 jours, 2¾ @ 3¼ pour cent d'escompte—A vue, 1¼ @ 2 pour cent d'escompte.

Le fret est ferme. Un navire a été pris pour Liverpool à 7/16 d.

Vente par colis de marchandises de Printemps.

☞ Nous appelons l'attention des acheteurs à la vente de 75 colis de marchandises de printemps, dont le choix et l'assortiment ne laissent rien à désirer, qui aura lieu aujourd'hui, à dix heures et demie, au magasin de MM. McDowell, Mills & Co, No 96, rue Gravier, par le ministère de Messrs. J. B. Blache Co., encanteurs.

Pour détails nous référons aux avis.

☞ Nous appelons l'attention des amateurs de littérature française sur une vente de plus de huit cents volumes, qui aura lieu ce soir à cinq heures et demie, à l'encoignure des rues Conti et du Passage de la Bourse, par N. Vignié, encanteur. Cette collection comprend bon nombre de classiques français, classiques latins avec traduction par Nisard, œuvres de jurisprudence, un Merlin entièrement neuf, ouvrages scientifiques, télescopes terrestre et céleste de Dolhonde. Un grand planétaire à rouages, globes terrestre et céleste, etc., et un choix de quarante bustes pour études phrénologiques, etc. etc. Vente sans réserve; pour plus de détails, voir l'annonce.

AUSSI:

Ce matin, à dix heures, vente de bijouterie fine au No 29, rue de Chartres.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

—EXPEDIES.—
Navire Medomak, Rich, pr Liverpool.
Sunbeam, Putnam, pr Liverpool.
Narragansett, Edmonds, pr New-York.
Rebecca, Sawyer, pr Liverpool.
Chatham, Vennis, pr Liverpool.
Michael Angelo, Wilson, pr Liverpool.
John Hancock, Levensaler, pr le Havre.
Ashburton, Williams, pr Boston.
Zuratia, Chase, pr Philadelphia.
Barque Minerva, Michaels, pr Philadelphie.
Jas Bagley, Bishop, pr Philadelphie.
Brick Reveille, Sleeper, pr New York.
Thomas & Edward, Smalley, pr New-York.
Velocity, Dorrell, pr Kingston.

—ARRIVÉS.—
Navire Reliance, Lomes, de Bristol.
Kentucky, Gibbs, de Boston.
Queen Pomare, Shaw, de Liverpool.
Barque Francesca, Villa, de Palerme.
Euxia, Livingston, de Glasgow.
Fenelon, Poole, de New-York.
Rob Morris, Corner, de Rio Janeiro.
Brick Jonathan Cilly, Mosman, de Philadelphie.
Hope, de Messine, via Gibraltar.
Rogerline, Crowell, de Chagres.
Silenzio, Auiola, de Gênes.
Goelette Ella, Schernbeck, de Pensacole
Planter, Reynolds, de Grand Caillou.
Jane, Smith, d'Apalachicola.

—STEAMBOATS.—
Dr Beatty, Wilson, de Lafourche.
Montgomery, Estes, de Princeton.
Asia, Whelhouse, de Port Hudson.
Princess No 3, Holmes, de New Carthage.
Natchez, Pierce, de Memphis.
Florida, Giberson, de Mobile.
Hecla, Kay, de Natchitoches.
James L Day, Giberson, de Mobile.
Swan, Foster, de Louisville.
Haidee Joffrion, de Secily Island.
Storm, Hopkins, de Camden.

PROCLAMATION.

$500 DE RECOMPENSE.

Par Joseph Walker, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

ATTENDU que j'ai été officiellement informé qu'un meurtre avait été commis sur la personne de THOMAS J. MUSE, le 4 janvier 1851, dans la paroisse d'Est Bâton Rouge, J'ai lancé la présente proclamation invitant le bon peuple de l'Etat de la Louisiane à prêter aide et main forte pour l'arrestation du coupable ou des coupables du dit crime; et j'offre en outre au nom et par l'autorité de l'Etat de la Louisiane une récompense de cinq cents piastres pour l'arrestation et conviction du coupable ou coupables du meurtre ci-dessus mentionné.

Donné sous ma main et le sceau de l'Etat dans la ville de Bâton Rouge, le 18 janvier 1851, soixante quinzième année de l'Indépendance des Etats-Unis.

Par le Gouverneur, JOSEPH WALKER.
CHARLES GAYARRE,
21janv—30f Secrétaire d'Etat.

A LOUER—Le nouveau magasin en briques, et à trois étages, situé rue de la Nouvelle Levée, entre Crossman et Canal.
AUSSI—La maison à trois étages, en briques, située rue de Conti, No. 183, très convenable pour une grande famille.
Prix très modérés, et possession immédiate. S'adresser à Fco PUIG Y PUIG,
21jv—1m 98, Commune

AVIS—A. MILTENBERGER & Co, ont transporté leur bureau du No 119, rue de la Commune, au No 83, rue du Canal. 21jan—15

PERDU—Il a été perdu dimanche en descendant la rue St Anne et traversant la rue Bourbon ou au centre de la rue, un billet de $50 enveloppant une pièce d'or de $5. Cette perte a été faite par une personne chargée de famille. Si cette somme a été trouvée par quelqu'un d'honnête il est prié de vouloir bien la déposer au bureau de cette feuille. 15jan—1

RIZ—30 tierçons prime de la Caroline.
CAFE DE LA HAVANE—25 sacs, nouvelle récolte.
CHAMPAGNE—40 paniers marque Desborde & Leclerc.
RHUM DE LA JAMAIQUE—9 poinçons, dans les magasins de la Douane, à vendre par JOSEPH MITCHEL,
21 janv 30, rue Poydras.

MAQUEREAUX—600 colis assortis en débarquement du navire Kentucky, à vendre par SECCOMB & VOORHIES,
21 janv 15, rue Tchoupitoulas.

AVOINE—1000 sacs en magasin, à vendre par SECCOMB & VOORHIES,
21 janv 15, rue Tchoupitoulas.

ALCOOL—40 barils 92 pour cent, à vendre par SECCOMB & VOORHIES,
21 janv 15, rue Tchoupitoulas.

BEURRE et Fromage—500 barils et quartauts de beurre et 200 boites de fromage, à vendre par SECCOMB & VOORHIES,
21 janv 15, rue Tchoupitoulas.

BŒUF—Mess et prime de qualité supérieure, par baril, demi et quart, constamment en main et mis en baril par T. H. Davis & Co, à vendre par SECOMB & VOORHIES,
21jan 15, rue Tchoupitoulas.

EN débarquement du brick Silenzio, de Gênes, et à vendre par le soussigné,
10 caisses caprenna de Trienne d'Italie, assorties, 15 colis réglisse, 3 ballons noix de galles de Alep do, 2 barils sucre de lait, 1 baril scenné en graines, 2 do scenné de Tripoli, 4 barils gomme arabique, 1 boîte pistaches, 10 barils currants, première qualité, 54 balles amandes en coques.
DOMINIQUE LANATA,
21 janv Nos 9 et 10, rue Jefferson.

SUCRE raffiné de France—Sept futailles sucre en pains, raffiné, 1re qualité, très supérieure, en débarquement du navire Helen & Frances, venant de Bordeaux, et à vendre par
21jv A CARRIERE, 25, Vieille Levée

POTS A PEINTURE—300 douzaines, en débarquement du navire Kentucky, à vendre par W F VREDENBURGH & CO.
21 jv 29, Vieille Levée

CAFE DE JAVA—71 sacs en débarquement du navire Kentucky, à vendre par W F VREDENBURGH & Co,
21 janv 29, Vieille Levée

RACINE DE GINGEMBRE—100 sacs en magasin et à vendre par W F VREDENBURGH & CO,
21 jv 29 Vieille Levée

HUILE DE LIN—100 barriques et barils, en magasin et à vendre par W F VREDENBURGH & CO,
21jv 29, Vieille Levée

CLOUS DE GIROFLE—10 balles prime, en magasin et à vendre par W F VREDENBURGH & CO,
21jv 29, Vieille Levée

THEREBENTINE—30 barils, en magasin et à vendre par W F VREDENBURGH & CO,
21jv 29, Vieille Levée

SAUCISSONS de Boulogne—120 livres de saucissons de Boulogne, qui viennent d'être reçus, à vendre par DUNTZE & IKEN,
21 janv Encoignure Royale et Conti.

BEURRE de cacao et cire blanche en débarquement et à vendre par H. BONNABEL,
21jv 37, enc Natchez et Tchapitoulas

SALSEPAREILLE de Sands et de Townsend, aux prix de New-York, à vendre par H. BONNABEL,
21jv 37, enc Natchez et Tchapitoulas

AVIS—La société existant sous le nom de LOUIS MAJESTE & JOHN CLAUZURE, est dissoute d'un commun accord. Louis Majesté reste seul chargé de la liquidation. Tous ceux qui doivent à la dite société sont invités à régler avec M. Louis Majesté.
Nlle-Orléans, le 12 janvier 1851.
L. MAJESTE & JOHN CLAUZURE,
13 janv 60, Vieille Levée.

LOUIS MAJESTE informe le public qu'il continue seul le même genre d'affaires sous le nom de L. Majesté.
L. MAJESTÉ,
13 janv 60, rue Vieille Levée.

BOTTES, Souliers et Brodequins—Venant d'arriver par les navires Alesto, Art Union, Meridian, Mediator, John et Abert, la barque Minerva, à vendre par la succession de
16 jan R. G. HOBBS, 58 Rue Douane.

CHAPEAUX de laine en toile cirée, à l'usage des habitans, à vendre par FROST & CO,
7 déc 10, rue des Magasins

100 Barriques charbon anthracite arrangé expressément à l'usage des familles, en main et à vendre au dépôt de charbon de la ville, au No 77, rue de la Douane, par
7 janv—30 M. BEAN, WILLARD & Co.

TOILES—TOILES—TOILES.

GIQUEL ET JAMISON
No 18, RUE DE CHARTRES,

RECOIVENT en ce moment par le steamship Mexico et le navire Bay State, les articles suivants, qu'ils offrent en vente à très bon marché, savoir:
22 caisses toiles d'Irlande de $6 50 à $30 la pièce;
5 do platilles qualités assorties;
5 do bretagne; 4 do ouvré fil;
5 do damassées pour table; 2 do serviettes do
3 do do rayées rouge et bleu,
5 do Toile à draps de 5/4 à 14/4 de largeur;
Jaconats assortis couleurs;
Percale frappée, couleur et blanche;
Gants de peau de Bajou, couleurs assorties;
Mouchoirs batiste festonnées, brodés et unis;
Cols, pellerines et madras brodés riche;
Bandes brodées à l'anglaise;
Bas et chaussettes en coton;
Brin fil et bobinet 12/4, à moutiquaires;
Baréges noirs, unis, carreaux et damassés;
Rideaux en mousselines et bobinet très riche;
Bombazine, alpacca et mousseline de laine noire;
Voiles en dentelles, noirs et blancs.
Satin de Chine noir;
Mousseline brodée, damassée et à carreaux;
Valenciennes en dentelle fil;
Mouchoirs batiste pour hommes;
Chemises coton et fil pour hommes et femmes;
Desindes et guingham assorties;
Indiennes fond bleu et noir;
Coton blanc et écru de toutes largeurs;
Galons, aiguilles, cordonnet, lacet, fil et soie, coton à coudre, cotonnade.
GIQUEL & JAMISON,
18jan 18, rue de Chartres

BROSSES et peignes—Un assortiment complet de brosses et pinceaux pour *peintres et vernisseurs*, brosses de Russie pour *cordonniers*, à vendre à bas prix par F. T. WEGNER,
Fabricant de brosses, No 85, rue Douane entre Royale et Bourbon. 18jan—9

VIN ROUGE, vin blanc en caisses, barils et bouteilles, vin de LaRochelle, Cognac, Madère, Malaga, sardines, &c;
205 caisses vin rouge de différentes qualités;
100 demi de de St. Julien et St. Estèphe;
20 barils vin blanc Barsac et Sauterne;
900 boites vin de Bordeaux, St Estèphe et St Julien;
100 do vin blanc Barsac;
230 emballages La Rochelle Cognac, différentes qualités;
10 demi pipes vrai Madère, supérieure;
20 barils do vin de Malaga;
1000 demi boites sardines Connie & Martin;
500 boites sardines Guilloux, en magasin et à vendre par Fco DE FUENTES & Co.
18jv 22, Vieille Levée

PEAUX MEXICAINES—775 peaux mexicaines sèches, venant d'être reçues par le brick Union, et pour vendre par
Fco DE FUENTES & CO,
18jv 22, Vieille Levée

CIGARES de la Havane—En main, un choix supérieur de cigares et des meilleurs manufactures de la Havane, en magasin et à vendre par
Fco DE FUENTES & Co,
18jv 22, Vieille Levée

PORTER de Philadelphie—Un petit envoi de marques de choix en caisses de 12 bouteilles, à vendre par ARMSTRONG, LAWRASON & CO.
18 jan 106, rue des Magasins.

COUVERTURES—5 balles couvertures de 3 points, françaises, à vendre par
W F VREDENBURGH & CO,
18jv 29, Vieille Levée

SARDINES A L'HUILE—5,000 boites, demi-boites et quarts boites sardines à l'huile, de la marque bien connue B. Guilloux, à vendre par AUGUSTE MOLIER,
14 janv—6f No 90, St-Louis.

RIZ—50 tierçons riz de la Caroline du Sud, première qualité, à vendre par
JOSEPH MITCHELL,
14jv 36, rue Poydras

EN débarquement du navire Helen & Frances, venant de Bordeaux, et à vendre par le soussigné
315 barriques vin rouge,
190 barils vin blanc,
100 caisses vin blanc,
1100 do vin rouge, G M LUCAS,
14jv 30, Bienville

EN magasin et à vendre par le soussigné
20 barriques vin rouge Montferrant, bon ord.
30 barriques vin rouge do pour famille.
2 barils vin blanc Haut Sauterne;
500 paniers anisette fine, 200 cais marasquino,
500 do surfine, 75 eau verte,
800 do superfine, 80 dantzick,
150 caisses curaçao, 75 paniers guignolet,
125 do liqueurs assorties fines,
75 do do surfines,
150 do do superfines,
40 do fruits à l'eau de vie,
150 do absinthe de diverses marques,
150 do vin de différentes qualités,
Cognac ordinaire et de marques supérieures,
Genièvre, Madère, whiskey, supérieur, rum, marque, mérise, &c, &c. F ROUMIEU,
14jv rue St Louis, entre Chartres et Levée

EN débarquement du navire Helen Francis, venant de Bordeaux
50 caisses kirsch,
100 do absinthe Sauvajol Brunetton & Co, à vendre par X. LAMBERT,
14jv 62, Magasins

CHANGE sur France, à vendre par AUG. MOLIER,
27 déc 90, rue St-Louis.

Robes de Bal et de Soirées.

MOIRE de toutes couleurs,
Poult de soie do.
Gros de Naples do.
Crêpe de Paris, uni, imprimé et brodé,
Crêpe de Londres, article nouveau.
Dona Maria, gaze brodée.
Bresilienne jardinière do, haute nouveauté,
Eolienne do, très riche,
Grenadine, imprimée et brodée,
Pompadour brodée,
Robes de mousseline do,
Robes de voile dentelle en [illegible] et à volants,
Mouchoirs, manches et chemisettes brodées,
Eventails nouveaux, très riches,
Sorties de bal, garnie de cygne
P & E. REILLY & CO.,
17 janv Enc Royale et Canal

CHAUDIERES à sucre du Tennessee, forges de Stacker—Toujours en main un assortiment de chaudières, bouches, à feu et barres, à vendre par J. C. LAVILLEBEUVRE,
17 jan 157, rue Carondelet.

SUCRE DE LA HAVANE—50 caisses sucre jaune et brun, en déchargement de la barque Milaudon et à vendre par
RAYMOND CAHUZAC,
17 jan 30, rue de la Vieille-Levée.

CHANGE sur la Vera-Cruz et Mexico en somme à la convenance de l'acheteur, à vendre par J. V. DE EGANA,
17jan 47, rue Bienville

INDIGO—14 surons Indigo de Guatemala et un caisse indigo de Manille, à vendre par LABORDE & XIQUES,
17 janv 3, Front Levée.

SUCRE—Sucre blanc de la Havane, de qualité supérieure, à vendre par LABORDE & XIQUES,
17 janv 3, Front Levée.

CIGARES—500 milliers cigares de la Havane, des meilleures marques, en magasin, et 200 milliers en douane et en débarquement, à vendre par LABORDE & XIQUES,
17 janv 3, Front Levée.

GENIEVRE de Hollande—20 pipes de la marque de l'Aigle Impériale, de Nolet, en débarquement de la barque Prins Adalbert, d'Amsterdam, à vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD & Co,
17 jan—1m 28, rue de la Douane

SARDINES A L'HUILE—6,000 demi boites, 3,000 quarts et 1,000 tiers, sardines à l'huile, à vendre par TH BAILLY BLANCHARD & Co,
17 jan—1m 28 rue de la Douane

DIVERS—100 paniers huile d'olive, 200 caisses absinthe, 150 paniers guignolet, 200 caisses cerises à l'eau de vie, 50 paniers champagne, 50 caisses fruits au jus, à vendre par
TH BAILLY BLANCHARD & Co,
17 jan—1m 28 rue de la Douane

COGNAC Pellevoisin—200 futailles 4e preuve, pâle et foncé, 106 do 3e preuve, pâle de 1835, 125 do 2e preuve, pâle de 1825, 45 do 1re preuve, pâle, de 1815, dans les magasins de la douane, à vendre par TH BAILLY BLANCHARD & Co,
17 jan—1m 28 rue de la Douane

SUCRE raffiné de la raffinerie du Battle Ground en gros pains, petits pains, concassé et en poudre, à vendre par
TH BAILLY BLANCHARD & Co,
17 jan—1m 28 rue de la Douane

REÇU par le brick P. Soulé, de la Havane:
20 liv. beurre de cacao;
10 liv gommes Manaju;
6 doz. sirop de calebasse;
10 liv cascarilla de huevo;
400 liv. cire blanche;
4 cannisters miel blanc dépuré; le tout très frais, à vendre par E. E. MOUGIN, Pharmacien,
17jv enc Douane et Dauphine

COGNAC—20½ pipes et 6¼ do Jean Louis, 1811—3½ et 6¼ Maglorry 1834—2½ Otard Dupuy & Co, 1848—15½ et 6½ A de Mondore 1840—7½, 19¼ et 17/8 do A S Bleville—1½ J J Durand 1840—12¼ do do 1844—6½ et 16¼ do 1845—4½ et 12¼ do 1846—3½ do do 1847—5½ do do 1849—3½ do do 1849—3¼ do Jean Louis, vieux cognac 1795, sous les clés de la douane ayant droit au drawback, à vendre par J & J TARDOS,
15jv 31, Vieille Levée.

VINS EN BARRIQUES—35 barriques Margaux, bon ordinaire; 20 do St. Julien pour familles, à vendre par J & J TARDOS,
15jv 31, Vieille Levée

VINS BLANCS en barils—35 barils Sauterne pour familles, à vendre par J & J TARDOS,
15jv 31, Vieille Levée

VINS EN CAISSES—2000 caisses des marques suivantes:
Haut Talence 1846, 1847; St. Emilion 1844, 1846; St. Julien Médoc, Margaux Médoc; sous les clés de la douane ayant droit au drawback, à vendre par J & J TARDOS,
15jv 31, Vieille Levée

CHAMPAGNE—300 paniers de la marque bien connue Scillery, Dinet, Peuvrel (Avize) à vendre par J& J TARDOS,
15jv 31, Vieille Levée

CIRE jaune—1500 livres, à vendre par P. CUSACHS,
14 jan Enc. Condé et St-Philippe.

GROCERIE A VENDRE.

UNE grocerie bien achalandée, située près du marché de la Première Municipalité, à vendre pour cause de départ du propriétaire.
S'adresser pour les conditions à O. VALETON & Co,
11 janv 25, rue Tchoupitoulas.

VIEUX WHISKEY DE TROIS ANS—Les soussignés viennent de recevoir 12 barils vieux whiskey, Bourbon, de la célèbre marque D. K., à vendre par
A DELAMARE & NADAU DU TREIL,
3jan 26, rue St Louis

FROMAGE de Gruyère—50 meubles fromage de Gruyère, attendus incessamment et à vendre à livrer par B. TALAMON,
27 déc 182, rue Royale.

ABSYNTHE Suisse de Yersin et Lecoultre 10 caisses absynthe Suisse, en magasin et à vendre par LEOPOLD JEANNET & Co,
11 janv 22, rue St-Louis.

KIRSCH—12 caisses kirsch de Yersin et Lecoultre, à vendre par LEOPOLD JEANNET & CO,
11 janv 22, rue St-Louis.

VIN blanc et rouge—50 barriques bon vin rouge de famille, 110 barils vin blanc, 200 caisses St-Julien Médoc, 100 caisses Château-Lafite, Latour et Gruau Larose, en magasin et à vendre par
DUFOUR, WILLIAMSON & CO,
31déc 35, rue Natchez.

RIZ DE LA CAROLINE—83 boucauts, en déchargement de la barque Cherokee, de Charleston, à vendre par B VALLS,
18 jan 37, rue de la Commune

AVIS.

LES créanciers de la succession de feu AUGUSTE RIEFFEL, sont priés de présenter leurs réclamations dûment assermentées à M Z Latour, avocat, bureau No. 50, rue St-Pierre, au premier.
16janv—10j.

Succession de John McDonough.

LES personnes devant à la succession McDonough sont requises de payer entre les mains des exécuteurs de la dite succession, et celles qui ont des réclamations contre la même succession sont invitées à les présenter au bureau des exécuteurs, encoignure des rues Douane et Royale.
C. Roselius,
F. B. D'Aquin,
Wm E. Leverich, Exécuteurs
A. D. Crossman, Testamentaires.
J. Spear Smith.
16 janv ☞

☞ Nous faisons des avances en espèces sur des consignations adressées à Mills, McDowell & Co à New-York, ou à nos correspondants de Londres, Liverpool, Glascow ou Belfast.
26 oct—☞ McDOWELL, MILLS & CO.

Agence du Rum de Barataria.

J. ROY, seul agent, Vieille Levée, 40, entre Bienville et Conti. 15 jan—8

A VENDRE—En gros ou en détail, par le soussigné—18 tierçons de SIROP DE BATTERIE, de CARAMEL et de SUCRE non-purgé, 19 barils de PACANNES et d'ORANGES douces et aigres.
P. FOY, rue d'Amour, No 8, près
18janv—2 l'encoig. Esplanade et Remparts.

CHARBON! CHARBON!

Pittsburg, Anthracite et Cannel anglais.

EN lots de 5, 10, 500 ou 1,000 barils, délivré à domicile, sans frais de transport, vendu au détail au prix de gros aux dépôts Nos 359, rue Royale près Esplanade, 77, rue de la Douane, près de la Poste, et No 332, rue Tchoupitoulas, et sur la Levée, vis-à-vis le rail-road Pontchartrain, par
17 janv McBEAN, WILLARD & CO.

MARCHANDISES DE PRINTEMPS.

REÇU par les derniers arrivages de France et d'Angleterre, les marchandises suivantes, à vendre en gros seulement.
10 balles jaconats français;
8 caisses do anglais;
6 do do batiste uni;
3 do do à carreaux;
3 do guinghams à carreaux;
3 do toile de l'Inde;
4 do foulards soie Chine à (Ispahan,)
2 do mousseline soie couleur;
2 do grenadine soie unie;
4 do mousseline Suisse brochée;
2 do organdi brodé couleur;
1 do mousseline Suisse unie,
3 do do jacquard à ramages
3 do rideaux tulle application;
1 do robes mousseline brodées riches;
10 malles madras des Indes (véritables,)
2 caisses do français;
2 do mouchoirs pullacat 36 pouces;
1 do mouchoirs batiste brodés, riches,
1 do mouchoirs linon batiste à raies;
1 do voilettes, manches et cols brodés,
2 balles cotonnade française,
2 do coutil fantaisie,
6 caisses mérinos noir extra fin,
1 do cravattes Grenadine et foulards soie;
1 do do batiste imprimée;
2 do rubans taffetas noir Nos assortis,
4 do parapluies, parasols et ombrelles,
1 do tulle assorti et crêpe lisse,
4 do chapeaux soie pour hommes,
2 do do feutre larges bords,
1 do velours coton noir 22 pouces;
6 do capsules par 100 et 200;
6 do cartes françaises et espagnoles,
6 do veaux cirés,
4 do parfumeries "Monpelas."
1 do articles porcelaine fantaisie
A vendre par J. LEVOIS
15 janv 47, rue de Chartres, au premier.

Mr. A. BARRAUD

A L'HONNEUR d'informer sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir par le navire Emperor, un assortiment considérable de marchandises, telles que
Porcelaines et cristaux, parfumeries, gants Jouvin et castor, chaussettes, mouchoirs de batiste et autres, cravattes, chemises en toile, toile coton et coton.
Un fort joli choix de fleurs variées pour bals et soirées, qui seront vendues à très bas prix.
Il offre également aux parents de jeunes enfants un beau choix de jouets et particulièrement des chevaux mécaniques et des voitures. Tous ces jouets étant arrivés trop tard pour le Jour de l'an, ils seront cédés à 25 pour cent au-dessous du cours actuel. Assortiment de cheveux en tout genre.
Il continue à donner des leçons de coiffure 14 jan

Paris, New-York et Nouvelle-Orléans.
GROS ET DETAIL.

CHARPENTIER, chemisier de Paris, 42 Broadway, N. York.
Auteur d'un système de coupe de chemise entièrement nouveau, chemises, cols, [illegible]
Perfection, élégance et comfort.
Ordres exécutés en 25 jours [illegible] de 6 chemises à 500 dollars [illegible] la commodité de [illegible] du Sud, rue du Canal, No. 78—Nlle-Orléans 6jan—

☞ Changement de domicile—A. & J. DENNISTOUN & CO. ont transporté leur bureau du No 26, Vieux de la Bourse, au No. 91 rue Gravier 6jan—

CIGARES de la Havane—En débarquement du brick P. Soulé—500 de qualité supérieure, à vendre par J M CABALLERO, 36, Vieille Levée, entre Douane et Bienville 16janv

670,000 CIGARES de la Havane de toutes qualités et des meilleures marques, telles que, Cabanas, Lord Wellington, Bilde, Dos Hermanos, Violate, Fragancia, Cond[illegible], La de Oro, Pettercon, San Roman, Cooden, Fígaro, Neteyda, Ambrosia, Emotres, Favorita, Lornas, Conquista de Mejico, Fray Gerundio, etc, à vendre par D BORNIO Jr.,
11 janv 34, rue Gravier.

AVIS

LES créanciers de la succession de W. H. VAN RENSSELAER sont priés de passer à notre bureau pour recevoir un dividende de 10 pour cent.
Nouvelle-Orléans, 14 janvier 1851.
EUG. ROUHEREAU & Co,
15 janv 17 et 19, rue St Louis

Le sieur ALEXIS AINE, Pharmacien, successeur de P. A. BARRANAL, encoignure Royale et Bienville, fait savoir au public qu'il s'est occupé à établir la fabrication des eaux minérales artificielles.
Il aura constamment dans sa pharmacie, par bouteilles et demi-bouteilles, les eaux de seltz, sedlitz vichy, etc, etc.
La limonade purgative au citrate de magnésie, sera toujours préparée avec la plus grande attention afin de ne pas manquer [illegible] en droit d'attendre de ce médicament, utilité et agrément.
Les commandes pour la ville et la campagne seront exécutées avec soin et diligence. 13jv

EN débarquement du navire Helen Francis, venant de Bordeaux.
100 barriques vin rouge,
50 barils vin blanc.
A. DELAMARE & NADAU DU TREIL,
15 janv 26, rue St-Louis.

EN débarquement du navire Helen & Frances, venant de Bordeaux et à vendre par le soussigné:
40 barriques vin rouge Montferand.
10 demi barriques vin blanc Haut Sauterne.
5 quarts et 10 1/8 pipes Cognac marque A Escard
10 quarts pipes idem A Souffron
25 caisses cerises à l'eau de vie
25 do abricots, 25 caisses prunes.
NUMA LACOSTE,
15jan—8f No 147, rue Royale

PERDU—Un billet tiré par E. J. Hart & Co., en faveur de E. L. Hyams, daté 3 août 1850, et payable en mars 1851, de la somme de douze cents piastres. Le paiement en a été arrêté, et le public est averti de ne pas le négocier. Une récompense raisonnable sera donnée à celui qui le remettra à E. J. HART & Co,
10 janv 79, rue Tchoupitoulas.

VIN DE MALAGA—150 barils et quarts de barriques vin de Malaga, en magasin et à vendre par J. PRATS,
10 janv 28, rue de la Vieille-Levée.

AMANDES SANS COQUES—20 barils qualité supérieure, en magasin et à vendre par J. PRATS,
10 janv 28, rue de la Vieille-Levée.

NOISETTES—15 sacs, en magasin et à vendre par J. PRATS,
10janv 28, rue de la Vieille-Levée.

RAISINS—250 caisses raisins, en magasin et à vendre par J PRATS
10 janv 28, rue de la Vieille-Levée.

TAPIS TOUT LAINE, à 50 cents la yarde qualité supérieure et prix modéré à proportion. Couvertures, toile cirée pour tables, rideaux pour croisées, etc, etc, chez
C. M. SIMPSON,
10janv—20f 50, rue du Canal

BEURRE—50 barils de Goshen, à vendre par E J HART & Co,
16 jan 79, rue Tchoupitoulas

MORUE—400 boîtes fraîches, à vendre par E J HART & Co,
16jan 79, rue Tchoupitoulas

MAQUEREAUX—No 1 et 2 de toutes sortes d'emballages, à vendre par E. J. HART & Co,
16 janv 79, rue Tchoupitoulas.

SUCRE CANDY—250 boîtes, rouge et blanc, à vendre par E. J. HART & Co,
16 janv 79, rue Tchoupitoulas.

PATES de Jujube et de réglisse—100 caisses, à vendre par E J HART & CO,
16jan 79, rue Tchoupitoulas.

FROMAGES—Reçu dernièrement; 30 douzaines fromages tête de mort; 40 douz. fromages de Limbourg, à vendre par DUNTZE & IKEN,
16jv enc Royale et Conti

PRUNEAUX—25 caisses de prunes sèches en jarres et boîtes de fantaisie, de différentes grandeurs, à vendre par DUNTZE & IKEN,
16jv enc Royale et Conti

CAFE de la Havane—280 sacs, en déchargement de la goëlette Fairy, à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
14 janv 30, rue de la Vieille-Levée.

INDIGO—2 surons, en déchargement de la goëlette Fairy, à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
14 janv 30, rue de la Vieille-Levée.

BEURRE—10 barillets beurre de Goshen, à vendre par E. JOHNS,
14 janv 5, Front Levée.

MORUE—100 caisses, à vendre par E. JOHNS;
14 janv 5, Front Levée.

HARENGS—En demi barils et quarts de barils, à vendre par E. JOHNS,
14 janv 5, Front Levée.

CAPSULES pour bouteilles—100 milliers Nos 1, 4 et 5, à vendre par P. CUSACHS,
14 jan Enc. Condé et St-Philippe.

GRAINE de lin—20 barils dernièrement reçu, à vendre par P. CUSACHS,
14 jan Enc. Condé et St-Philippe.

CIGARES DE LA HAVANE—En déchargement de la goëlette Fairy:
80,000 cigares de la Havane, marques de choix, à vendre par J. M. CABALLERO,
36, Vieille Levée, entre Douane et Bienville.
13 janv

ABSINTHE—50 caisses absynthe Bruneton Sauvageot, à vendre par BERNARD TURPIN,
24 janv 60, Vieille Levée.

GUIGNOLET D'ANGERS—175 paniers véritable Guignolet d'Angers, de 6 et 12 bouteilles, à vendre par AUG. MOLIER,
30 déc—6f 90, rue St-Louis

CHARBON ANTHRACITE—250 tonneaux charbon anthracite, nouvellement reçu et à vendre par tonne ou par baril, au Dépôt de la Ville, No 77, rue de la Douane, ou au No 332, rue Tchoupitoulas.
4jan McBEAN, WILLARD & Co.

AVIS JUDICIAIRES.

S. Cucullu vs. J. Montgomery—No. 6466

DANS LA TROISIEME COUR de Juge de Paix, pour la paroisse d'Orléans—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé dans l'affaire ci-dessus intitulée, j'exposerai en vente publique le lundi 3 février 1851, à midi précis, à la grocerie du défendeur, située à l'encoignure des rues Girod et Baronne.
Le contenu de la dite grocerie.
Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée:
Termes et Conditions de la vente, comptant
E. N. STRINGER,
21janv—3fen10j Constable

Succession de John Buckner.

TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No. 2115—Il est ordonné que toutes les personnes intéressées déduisent dans dix jours, à dater de la première publication de cet ordre, les raisons pour lesquelles le tableau de distribution enrégistré par l'exécuteur testamentaire de cette succession le 9 janvier 1851, ne serait pas homologué et approuvé, et les fonds ne seraient pas distribués conformément au dit tableau.
Par ordre de la Cour,
Bureau du Greffier, Nouvelle-Orléans, le 10 janvier 1851. LOUIS R. COURTAIN,
21janv—3fen10j Dep. Greffier

Succession de George T. Dunbar.

ETAT DE LA LOUISIANE—TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Attendu que Caroline C. Robinson, veuve de George T. Dunbar, s'est adressée à la Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration à la succession de T. Dunbar—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire sous dix jours, à dater de la première publication de cet avis, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la demande de la pétitionnaire.
Par ordre de la Cour.
Bureau du Greffier, Nouvelle-Orléans, ce 17 janvier 1851. CHS. WEYSHAM,
21janv—3fen10j Dep. Greffier

Succession de E. Lavenère—No. 2943.

CINQUIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'exécuteur testamentaire de ladite succession, ne serait point approuvé et homologué et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte. Par ordre de la Cour,
J. O. CHALON,
11jan—3en10j Député Greffier.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT DE LA NOUVELLE ORLEANS—Attendu que Joseph Marrero, Senr, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession de Joseph Marrero, Junr, décédé intestat—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour,
WM. K. WANTON,
16 janv—3en10j Député Greffier.

Succession de Marie Magdeleine Aglae Giavarry.

ETAT DE LA LOUISIANE—Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Attendu que Oscar Vignaud s'est adressé à la Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dative à la succession de Marie Magdeleine Aglae Giavarry. Avis est par le présent donné à toutes les personnes intéressées d'avoir à déduire sous dix jours à dater de la première publication de cet avis, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la demande du pétitionnaire.
Par ordre de la Cour,
Bureau du Greffier, Nouvelle-Orléans, ce 13 janvier 1851. CHS. WEYSHAM,
16janv—3en10j Dep. Greffier.

H. Forath vs Wernard—No 5423.

EN vertu d'un ordre de saisie exécution à moi adressé par l'hon. P. Coudrain, Cinquième Justice de Paix pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, j'exposerai en vente publique à mon magasin de dépôt, rue de l'Esplanade, No 27, mercredi le 22 janvier 1851, à midi.
Un lot de meubles saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant.
MIGUEL HERNANDEZ, Jr,
11jan—3en10j Constable.

P. Gelpi, agent de A. Risa vs J. McKlusky—No 9145.

EN VERTU d'un writ de fi. fa. à moi adressé par l'honorable A. Perbes, 4e juge de paix pour la paroisse d'Orléans, j'exposerai en vente publique le mardi, 21 janvier 1851, à midi, sur les lieux, à l'encoignure des rues Canal et Levée.
Le contenu d'un café saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant.
FRANCIS MOUNEY,
10janv—3en10j Constable

Bridget McIntyre vs. Mal tas—No 5,332.

EN vertu d'un ordre de saisie exécution à moi adressé par l'hon. P. Coudrain, cinquième juge de paix pour la paroisse d'Orléans, j'exposerai en vente publique à mon magasin de dépôt, rue de l'Esplanade, No 27, mercredi 22 janvier 1851, à midi.
Un lot de meubles—Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant.
MIGUEL HERNANDEZ, Jr,
11 janv—3en10j Constable

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer de Pontchartrain

Nlle-Orléans, 10 janvier 1851.

ATTENDU qu'une demande a été faite par Joseph Clark pour le renouvellement des certificats d'actions nominatives taret 34 de cinq actions chaque, dans le fonds capital du chemin de fer de Pontchartrain.
Avis est par le présent donné à toutes personnes que cela peut concerner que de nouveaux certificats seront délivrés conformément à la loi.
JULIEN NEVILLE secrétaire.
11jan—11, 21, 31, 10.

Bureau de la Compagnie de Dessèchement

Nlle-Orléans, 16 janvier 1851.

L'ELECTION annuelle de sept Directeurs par les actionnaires de cette institution, aura lieu au bureau de la Compagnie No. 22, rue Bourbon, lundi 27 janvier 1851, de 10 heures A. M. à deux heures P. M. H. A. HOFFMEYER,
17jv—20-22 Secrétaire.

AVIS—Les propriétaires de cabarets, cafés, groceries, pensions, restaurants, salons d'huîtres et de billards, etc., sont prévenus de se munir immédiatement d'une licence, la loi condamnant à vingt-cinq piastres d'amende, moitié au profit du dénonciateur, et à chaque contravention, tout établissement de ce genre, ouvert sans licence.
Nlle-Orléans, 4 janvier 1851.
V. LABATUT,
Collecteur des taxes sur cabarets, première
4janv—30f municipalité

MAISON ROUGE,

entre les deux marchés,

JOS. N. ROBERT & Co.

Successeurs de PAUL ALDIGE & Co.

ONT reçu par divers arrivages les articles suivans qu'ils vendront à des prix très réduits:
Mérinos de toutes nuances, soieries changeantes,
Gros de Naples et de Berlin 3/4, 4/4 et 6/4.
Mousseline de laine assortie,
Cachemir pour robes,
Alpacca noir et de fantaisie,
Bombazine noire et bombazette,
Soieries et satin pour gilet, drap et casimir mode,
Flanelle blanche, rouge et autres,
Lasting noir et bleu, damassés pour rideaux,
Couvertures fines et communes de 3 à 10 points,
Mousseline blanche à raies et carreaux,
Do suisse, unie et brochée,
Indiennes assorties, desindes do,
Coton à chemises et à drap de 3 à 12 quarts,
Kentucky Jeans et tweeds,
Satinets noirs, bleus et gris,
Cravates soie et satin assorties,
Shals soie, cachemire et tartan,
Cachemire d'Ecosse,
Mouchoirs batiste fil et coton,
Bas de toutes qualités, gants dito,
Velours à côtes et unis pour varreuses,
Listados fil et coton,
Coutil et ginga à matelas,
Parapluies soie et coton.
POUR HABITANS.
Coton Lowell 8 et 4 quarts, kersey et lindsey,
Indienne mérinac bleu, Meelton blanc et écru,
Colette et russie, et fil patenté,
Chapeaux et chaussures, linge confectionné.
Aussi pour clore une consignation:—Un lot de coton à voile. Nos 2 à 10—qu'ils vendront aux prix des manufactures du Nord.
27 déc JOS. N. ROBERT & CO.

MAGASIN DE CIGARES DE LANFRANCO.

RUE ST-CHARLES, No. 22.
4sept—1an.

15000 LIVRES Chlorure de Chaux, première qualité, à vendre par J. DUCLOUX, Pharmacien, rue de la Levée, Troisième Municipalité, vis à vis le marché du port.
De plus, 4,000 livres qualité inférieure, qui convient parfaitement pour désinfecter les lieux publics
6 sep—a

MAISON FRANÇAISE,

Encoignure Canal et Bourbon.

L'IMMENSE succès obtenu l'année dernière par la maison du soussigné, l'a obligé à multiplier ses efforts afin de mériter la continuation si flatteuse du patronage dont il est honoré: Il est fier de dire que son assortiment de hautes nouveautés, confectionnées pour dames, surpasse en nombre et en beauté, tout ce qui a été importé jusqu'ici à la Nouvelle-Orléans. Non seulement, les manteaux en cachemires ouattés et de toutes couleurs sont en grand choix, mais il y a aussi une quantité considérable, de tout ce que la Fashion parisienne a pu produire de plus gracieux en manteaux, mantelets, surtouts dans toutes les étoffes. Il se compose de glacé, dumas, gros de tour, moire, satin de Chine, velours, garnis, hermine, petit gris, Cigne et Lix—Une mention spéciale doit être faite pour le surtout JENNY LIND. Jamais l'élégance de la coupe, l'harmonie des ornements ne s'étaient rencontrées réunis, dans un article de toilette, d'une manière aussi heureuse: ce n'est ni un mantelet ni un manteau, ni un surtout; c'est quelque chose de gracieux, de parfait! A cette expédition est joint un grand assortiment de soieries pour robes, telles que, glacé de toute couleur, moire blanche et noire, gros d'Orleans, damas royal, Pompadour, soies brodées et brochées, à ramages, barèges de toutes couleurs, unis, chinés, imprimés nouveaux dessins; toile Chine, Californie, foulard pour robes, cachemires en pièces et en châles, écharpes en dentelle; tulles, malines, grand choix de cols et pellerines, mousselines brodées, et dentelle fil, valencienne, ganteries diverses, rubans, ceintures, peignes d'écailles, boucles, bretelles, jarretières, porte monnaies sacs, éventails ordinaires et très riches, robes brodées blanches, mouchoirs de batiste à ourlets, festonnés, brodés, et sans valenciennes de $8 la douzaine à $60 pièce; aussi à vignettes en couleur, parapluies, ombrelles unies, brodées, glacées et en dentelle, crêpe, crêpe et Lisse, bas de soie, dito fil, unis et brodés, noir et blanc, velours pour robes, et en général, tout ce qui comporte la toilette des dames.
Les F∴ P∴ trouveront des ornements, maçonniques dans tous les prix. R. D. FANIS,
10 oct 104, rue du Canal, encoignure Bourbon.

SAMUEL BOYER DAVIS,
SUCCESSEUR DE
HORATIO DAVIS,
NOTAIRE PUBLIC, No. 11, RUE CONTI.

P. CHARLES CUVELLIER,
AVOCAT, NOTAIRE-PUBLIC.
8 mai *Bureau, No. 174, rue Royale*

D. BORNIO Jr.,
MARCHAND COMMISSIONNAIRE ET IMPORTEUR DE CIGARES, TABAC ET CAFÉ de la Havane.
6 avril Rue Gravier, No. 34.

PAUL JUGE FILS. C. FABRY.
PAUL JUGE Fils & Co,
Importeurs de Vins, Eaux-de-vie, Huile d'olive, &c,
Et Marchands Commissionnaires,
21fév 27, rue St Louis.

G. W. DUNBAR,
MARCHAND EN GROS DE
BOTTES ET SOULIERS,
5, Rue des Magasins. 8août

Mille Piastres de Récompense.

Banque de la Louisiane,
Nouvelle Orléans, 17 janvier 1851.

LA récompense ci-dessus sera payée à quiconque fera appréhender et condamner la personne ou les personnes qui le 14 courant ont fait passer à cette Banque un faux check de Wm. E. Leverich pour la somme de $5,974.
17 janv R. M. DAVIS, Caissier.

Compagnie des Pompiers d'Orléans No. 21.

LES officiers et membres de cette compagnie se réuniront au lieu ordinaire pour l'assemblée trimestrielle qui aura lieu mardi 21 courant, à 7 heures P. M.
Par ordre, LOUIS O HUARD
18jan Secrétaire.

Coton en Bobines d'Alexander.

LES soussignés, agents pour la vente de ce fil supérieur, en ont constamment en mains un grand approvisionnement.
H. BOYLE & CO.,
16 nov—90f 47, rue de la Douane.

AVIS—Les personnes qui désirent louer quelque propriété appartenant à la succession de feu John McDonough sont invitées à s'adresser par écrit aux exécuteurs testamentaires et à déposer leur demande au Bureau, encoignure des rues Douane et Royale et devant Banque de l'Union.
C. ROSELIUS, W. E. LEVERICH,
F. B. D'AQUIN, A. D. CROSSMAN,
5nov—☞ Exécuteurs Testamentaires

AUX HABITANTS ET AUX COURTIERS DE SUCRE.

Le bateau à vapeur MATHILDA JANE transportera de la côte à la ville, des petits lots de sucre, c'est-à-dire 30 à 40 boucauts à chaque voyage, et à des prix raisonnables. Les habitans et les courtiers trouveront qu'il est de leur avantage d'avoir leurs sucres transportés dans quelques heures après qu'ils en auront donné l'ordre. On peut faire assurer les sucres à un taux très bas.
ROBERT MURPHY,
9janv—15 No 62 Vieille Levée

A LOUER—Une maison située encoignure Clouet et Craps, 3me municipalité, ayant 4 grands appartements, deux cabinets, galerie et cave, une grande cour et une écurie.
Une autre maison située rue Craps, entre Montegut et Clouet, ayant 4 appartements, deux cabinets, galerie et cave, et assez de terre pour faire un jardin.
S'adresser à la pharmacie encoignure Royale et Bienville, ou chez Mme Vve Bertrand rue Clouet, 3me municipalité.

A LOUER—La maison en briques et le magasin situés à l'encoignure des rues Thalie et Prytanée. On peut en prendre possession immédiatement; s'adresser à X LAMBERT,
3 jan—☞ No 62, rue des Magasins

A LOUER—Les bas ou le tout du magasin No 2, rue Front, entre les rues Canal et Crossman, vis-à-vis le débarcadère des bateaux à vapeur. S'adresser aux occupants actuels LABORDE & XIQUES,
17 janv 3 Front Levée.

A LOUER—Le magasin No [illegible] rue Douane, possession en sera donnée immédiatement. S'adresser à
15 jan R G HOBBS, 12 Douane

AVIS.

JE fais savoir au public que je vendrai à l'encan, dans le courant de février, une portion de mon habitation connue sous le nom de Fontainebleau. Cette terre est située à un demi mille de Mandeville, les lots auront environ [illegible] arpents de superficie, on pourra faire de jolies biens de campagne (country residence). Quoique le domaine soit parfaitement connu, je donnerai au moment de la vente ou avant d'amples renseignements pour [illegible] Comme cette vente [illegible] dans soixante jours, temps nécessaire pour faire les plans, et [illegible] je vendrai, ma briqueterie attenante à la terre [illegible] d'être divisée. Les conditions de vente seront: un cinquième comptant, la balance à un, deux et trois ans, en billets à mon ordre, portant hypothèque sur la propriété.
6jnv—ps B. MARIGNY

A VENDRE—Des orangers de trois et de quatre ans sur l'habitation de M. Marigny, paroisse Plaquemines. S'adresser rue Royale No. 167, à
10jan—15 B. MARIGNY.

Avis important aux Planteurs de coton, Fermiers, Jardiniers, &c

Destruction de la Chenille.

UNE graine nommée MADIA SATIVA, employée au Chili pour la destruction des chenilles, vient d'être nouvellement importée en ce pays. Cette plante, par l'odeur forte qu'elle exhale, a la propriété de chasser les insectes. Elle secrète en outre un jus visqueux qui tue les insectes [illegible] Les planteurs de coton [illegible] à l'avenir préserver leur récolte de la chenille [illegible] de cette plante [illegible] suffisamment de graine pour la semence de l'avenir.
Les Planteurs de coton, Fermiers et Jardiniers sont invités à se munir [illegible] JOHN GREENFIELD, Marchand de graines [illegible]
On trouvera dans [illegible] magasin, des graines à fleurs et de jardinage [illegible] espèces, à vendre en gros et en détail, ainsi que des arbustes et arbres fruitiers, pommiers, bananiers, poiriers, pruniers, orangers, citronniers, [illegible] rose cyprès, pyramides, buis, myrthes, camélia de Japon, azalée, à vendre à des prix très modérés. Les plantes et graines seront choisies et emballées en boîtes pour l'Europe et la Californie. [illegible] de la campagne et les jardiniers pourront également s'adresser à la pépinière de [illegible] 3me Municipalité, près des magasins à tabac.
Nouvelle-Orléans [illegible]

A. Hernandez,

Grand Magasin de Cigares et Tabac extra-fins de la Havane.

RUE ROYALE, 132, HOTEL ST-LOUIS.

M. HERNANDEZ a l'honneur de prévenir le public que son nouvel établissement [illegible] qu'il vient de louer dans la rue Royale entre Saint Louis et Toulouse Hotel Saint-Louis, est maintenant ouvert.
Tout ce que le luxe et l'élégance peuvent exiger a été réuni dans ce magasin. On y trouvera constamment des tabacs de toutes marques, de première qualité, des cigares de premier choix. Il ne négligera rien pour se montrer digne de la [illegible] le patronage qu'il continuera dans son nouveau local.
1janv—a

CALLUM J. C. & Co, marchands de groceries pour familles et importateurs de vins et d'eau de vie, 29 rue Bienville, à côté de la pharmacie en[coignure] Chartres. ☞

VINS ROUGE ET BLANC—100 barriques vin rouge Chateau Grimont,
50 do do St Julien Médoc,
25 do vieux vins fins de Bordeaux
100 do vin de Marseille,
100 barils Madère; 100 barils vin blanc
200 caisses vin de Bordeaux, St Julien Médoc
100 caisses Muscat de Frontignan,
100 do vin blanc Haut Sauterne,
En magasin et à vendre par
PAUL JUGE Fils & Co,
13jan 27, rue St Louis

CHAMPAGNE, ABSYNTHE, etc 100 paniers Champagne, 40 caisses absynthe, 10 do eau verte, à vendre en magasin par
PAUL JUGE Fils & Co,
13 jan 27 rue St Louis

HUILE D'OLIVE—1500 paniers huile d'olive, Marque du Sue et James Plagniol.
75 paniers de 24 demi bouteilles,
50 paniers de 12 demi bouteilles, à vendre par PAUL JUGE Fils & Co,
13 jan 27 rue St Louis

PLANTS DE CANNES—Un lot de cannes à rubans en déchargement du brick P. Soulé, de la Havane, à vendre en lots à la convenance des acheteurs par TROISGROS & CO,
13 janv 26, Vieille Levée

SUCRE DE LA HAVANE—400 caisses sucre blanc et jaune, à vendre par
TROISGROS & CO,
13 janv 26, Vieille Levée.

TABAC—250 balles Vuelta de Abajo, de Cube pour capes et tripes, à vendre par TROISGROS & CO,
13janv 26, Vieille Levée.

A. DELAMARE & NADAU DU TREIL,

26 rue St-Louis 26,
Maison de Commission,
Auront constamment à vendre

EAU DE VIE de Cognac de toutes marques et qualités.
EAU DE VIE de la Rochelle de toutes marques et qualités.
BRANDY d'imitation 1re et 4me preuve.
BRANDY ordinaire N. Y.
WHISKEY de toutes marques et qualités.
WHISKEY Old Irish.
VINS ROUGES très vieux et ordinaires de Bordeaux, en barriques et en caisse.
VINS ROUGES de Marseille en barriques et demi barriques.
VINS de Madère, de Porto, de Frontignan (muscat.)
VIN VIEUX DU RHIN de la maison Dressel & John.
VIN VIEUX DU RHIN de la maison Deinhart & Jordan.
VINS BLANCS de Bordeaux, en barriques, demi barriques et en caisses.
CHAMPAGNE de différentes marques et qualités
LIQUEURS ASSORTIES, absynthe, kirsch, curaçao, marasquino, eau verte, guignolet, anisette Mallorka, etc.
RUM de la Jamaïque, d'imitation et de la Louisiane, en boucaut, baril et en damejeannes
GENIEVRE de Hollande et de New-York.
FRUITS ASSORTIS à l'eau de vie.
HUILE D'OLIVE de Marseille et de Bordeaux en panier et en caisse.
BOUTEILLES VIDES en paniers, sardines, l'huile, capres, cornichons, variantes, olives, etc.
A. DELAMARE & NADAU DU TREIL,
30 nov

B. TATOUT & Cie,

Encoignure Toulouse et Chartres,

VIENNENT de recevoir par divers navires, un assortiment de marchandises, telles qu'une grande variété de jouets d'enfants, poupées, tablées en peau, boîtes de fantaisie, [illegible] bonneterie et ganterie de toute description, agrafes, fil Alexandre, aiguilles et [illegible] peignes à [illegible] métal et mécaniques à [illegible] couteaux de poche et de table, manche ivoire, cartes à jouer et papier à écolier, encre, plumes, crayons et papier à lettre, veilleuses, capsules et épingles assorties, bretelles, dentelles et fil couleur en bobines, fil patenté noir, bleu, écru et lacets divers, savon, [illegible] parfumerie. Aussi—Une grande variété d'autres articles, etc.

HOPITAL LUZENBERG.

Situé sur le Rail Road Pontchartrain.

CET Etablissement fondé par le Dr. C. A. LUZENBERG et conduit par lui avec succès pendant 14 ans, est maintenant prêt à recevoir des malades sous la direction du Dr J. RHODES. Cette maison de santé est établie sur une vaste échelle; les chambres sont spacieuses et parfaitement aérées; les salles [illegible] sont grandes, peu encombrées et [illegible] le comfort d'une maison particulière.
Le magnifique jardin qui entoure l'Etablissement offre d'agréables ombrages aux convalescents.
Prix d'admission:
Chambres particulières à un lit, $3 par jour.
" " 2e classe, $2
" " 3e classe, $1
Il y a des corps de logis séparés pour le traitement des maladies contagieuses, et un vaste Etablissement pour les individus atteints d'aliénation mentale. Les prix dans ces deux cas sont extras. Un médecin attaché à la maison est constamment sur les lieux.
Pour plus amples informations, s'adresser à l'hôpital ou chez le Dr. J. RHODES,
20juil—1an 186, rue Canal.

SAVON—[illegible] caisses No 1, à vendre par E. JOHNS, 5, Front Levée.

J. MAGNE, avocat.
A transporté son bureau No [illegible] Bourse entre les rues [illegible]

ROBERT J. KER,
avocat et notaire public,
No 14, Exchange Place.

W. B. KOONTZ, avocat.
No 14, Exchange Place.

Compagnie du Rail-road des Attakapas et Mississippi.

LES livres de souscription de cette corporation [illegible] bureau de MM. Bonner [illegible] Canal, et seront ouverts [illegible] de la Compagnie
GEO C LAWRASON
JAMES BONNER
JOHN HALL
27déc—[illegible] 7 mars

BANQUE DE LA LOUISIANE
Nouvelle-Orléans, [illegible]
AVIS est par le présent donné [illegible]
15jv

Banque des Artisans et des Négociants

Nouvelle-Orléans, 23 décembre 1850.
L'ELECTION annuelle des Directeurs de cette banque sera tenue au [illegible] lundi le 27 janvier 1851 de dix heures A M à [illegible] heures P. M.
2e déc—10

BANQUE DE LA LOUISIANE
Nlle-Orléans [illegible]
LES actionnaires de cette Banque sont prévenus que l'élection annuelle des Directeurs sera tenue au local de la Banque [illegible] de 11 heures A. M. [illegible]
31déc R M DAVIS

Association Consolidée des Cultivateurs de la Louisiane.

Nlle-Orléans [illegible]
LES actionnaires de cette [illegible] pour l'année suivante [illegible] lundi, 3 février 1851 [illegible] heures P. M.

BANQUE DE L'UNION DE LA LOUISIANE.
Nouvelle-Orléans [illegible]
L'ELECTION [illegible] Charles [illegible] heures A. M. et 2 heures P. M.
6janv—[illegible]

Banque des Citoyens de la Louisiane.

Nouvelle Orléans [illegible] 1850
L'ELECTION annuelle de [illegible] directeurs [illegible] actionnaires de cette Banque [illegible] de la dite Banque, [illegible] février prochain de 11 heures A. M. à [illegible]

Avis aux personnes qui consomment du gaz

LES [illegible] avant la fin du mois [illegible]
Par ordre de la direction,
1e déc—2 [illegible]
Compagnie du Gaz [illegible]

Vente de clôture de marchandises sèches d'automne et d'hiver à un rabais de 25 p 0/0 sur les anciens prix.

Simpson, 50, Rue Canal

LES acheteurs [illegible]
6 janv C M SIMPSON

Californie—Californie

LES soussignés ayant [illegible] de construction [illegible] telles que [illegible] de plancher [illegible] personnes qui [illegible] sont prêts à recevoir [illegible] avec promptitude et à des prix [illegible]
DE POUILLY & MAGNE,
Vieux Bassin [illegible]

JULES BOISSE & PINAUD

Successeurs de [illegible]
COIFFEURS,
ONT transporté [illegible]
PARFUMERIE [illegible]
BROSSERIE [illegible]
ARTICLES DE TOILETTE [illegible]
GANTS JOUVIN [illegible]
[illegible] SALON pour la taille et la coiffure des cheveux. M. Jules se charge de donner aux domestiques des leçons de coiffure

Moustiquaires en mousseline.

VENANT d'arriver par les navires [illegible] et Chasca
5 caisses [illegible]
5 do [illegible]
10 do Nank [illegible]
McDOWELL MILLS & Co
13 jan

Toiles, Mouchoirs, etc.

VENANT d'arriver par les navires [illegible] et Chasca [illegible] à vendre par McDOWELL MILLS & Co
13 [illegible]

MATCHES

LES allumettes [illegible] de New York [illegible] R. LANGE [illegible] Chartres

VIN ROUGE—En débarquement [illegible] Washington [illegible] de Bordeaux
24 barriques vin rouge Médoc et à vendre par
X LAMBERT
13 déc 62 rue des Magasins

Agence à la Nouvelle-Orléans de la Compagnie d'Assurance de Nashville Maritime Incendie, Assurances sur la vie et dépôt.

Capital $300,000 [illegible]
Surplus 200,000 fonds de réserve
Total [illegible]
Directeurs des lieux
H R W Hill, Isaac W Moon
[illegible] R S Fretz
A W Walker, Logan H [illegible]
Les assurances Maritimes, d'incendie et de Vie sont faites aux taux les plus bas [illegible] sont promptement réglées et payées [illegible] l'Agence, 33, rue Camp
W R FARTEL [illegible]
3jan—6m LOUIS LESASSIER [illegible]

C. Bertrand.

LAMPISTE, No [illegible]

VIENT de recevoir [illegible]

PERDU OU EGARE.

SAMEDI [illegible] A. W. [illegible] la somme de $2,000 [illegible] AUSSI [illegible] $176 54 [illegible] [illegible] N & FOWLER,
15 jan—☞

EGARÉ OU VOLÉ

HIER, en sortant de la Banque de la Louisiane à la Bourse St Louis [illegible] $1.24 en bank notes un cash warrant No 859 [illegible] de la somme de $474 63 cts [illegible] de M. [illegible] en faveur de M Vinavas [illegible] 14 décembre 1850, de $196 32 cts [illegible] autres papiers qui ne peuvent être d'aucune utilité à personne, et un billet de la loterie de la Havane, tirage du 12 décembre, No 34,355 [illegible] au bureau de ce journal ou à M. [illegible] paroisse St Bernard.

$300 de Récompense.

LA récompense [illegible] JUNIUS BEEBE [illegible] 13 courant [illegible]
BEEBE & Co, 13 Vieille Levée

☞ Les [illegible] 17 déc

Faïences, Porcelaines, Cristaux, Verreries etc Avis aux Marchands de la ville et des campagnes, aux Familles, Restaurants, Hôtels et Steamboats, etc.

VT. AICARD,

No. 42, Rue de la Vieille Levée, entre Conti et Bienville

Le soussigné ayant pris de nouveaux arrangements avec les divers manufactures d'Angleterre et de France, a l'honneur de prévenir ses amis et le public en général, qu'il reçoit en ce moment et continuera à recevoir des grands assortiments de Faïences, Porcelaines, Couteaux, etc., qu'il offre à vendre à des prix excessivement réduits pour du comptant ou de bons papiers à 4 mois. Avant un bel assortiment, il se flatte de pouvoir remplir avec le plus grand soin et avec promptitude toutes les commandes qu'on voudra bien lui confier et aux prix les plus bas de la place.
N. B. Il a constamment en magasin les articles convenables pour les marchés mexicains. Paniers assortis pour les campagnes, etc, etc.
Les familles, Hôtels, Restaurant, Steamboats, etc trouveront aussi tous les objets pour leur usage.
Il invite donc les acheteurs à venir voir ses prix avant de faire leurs emplettes ailleurs.
14déc—6m VINCENT AICARD

MARCHANDISES ayant droit au drawback—30 barriques vin clarets supérieur, 10 do do vin blanc du Rhin, 20 barriques eau de vie, dans les magasins de la douane, ayant droit au drawback, à vendre par J C CALLUM & Co,
29 rue Bienville, à côté de la pharmacie, encoignure Chartres
10 jan—☞

PRUNES—50 caisses prunes qualité supérieure, en déchargement du navire Helen & Francis, à vendre par J & J TARDOS,
[illegible] 31, Vieille Levée.

CHANGE SUR NEW-YORK—McDOWELL MILLS & CO, 96, rue Gravier.